



[10.5281/zenodo.14705723](https://doi.org/10.5281/zenodo.14705723)

Vol. 08 Issue 01 Jan - 2025

Manuscript ID: #01733

## PERCEPTION ET ATTITUDES VIS-A-VIS DES INTERPRETES EN LANGUE DE SIGNES AU BENIN

**Kpomadje Marie-Hélène**

E-mail: [maryellenkpo24@gmail.com](mailto:maryellenkpo24@gmail.com)

*Université Panafricaine (PAU)*

*Institut de Gouvernance, de sciences Sociales et Humaine (PAUGHSS),*

*Ecole supérieure de Traducteurs et Interprètes (ASTI), Cameroun*

### Abstract

This article explores perceptions and attitudes towards sign language interpreters in Benin, highlighting their vital role in promoting inclusivity and facilitating communication for the deaf community. Despite the increasing demand for their services, interpreters face numerous challenges, including limited social recognition, inadequate training, insufficient remuneration and a lack of institutional support. The study uses a qualitative methodology, gathering insights from educators, school principals and interpreters. It shows that interpreters are perceived as mediators and key enablers of inclusion but often work in precarious conditions with minimal professional recognition. Cultural and logistical barriers, such as regional variations in sign language and inadequate preparation resources, further reduce their effectiveness. While some progress has been made, such as the use of sign language in the media and at public events, geographical inequalities and systemic problems persist, limiting access to education and basic services for the hearing impaired, particularly in northern Benin. The article concludes with recommendations for strengthening the profession, including the creation of comprehensive training programs, better working conditions and public awareness campaigns to raise the profile of sign language and interpreters. These steps are essential to building an inclusive society in which hearing impaired people can fully participate and thrive.

### Keywords:

Sign language interpreters, inclusivity, hearing-impaired community, training programs, cultural barriers.

**How to cite:** Marie-Hélène, K. (2025). PERCEPTION ET ATTITUDES VIS-A-VIS DES INTERPRETES EN LANGUE DE SIGNES AU BENIN. *GPH-International Journal of Educational Research*, 8(01), 192-208. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14705723>



This work is licensed under Creative Commons Attribution 4.0 License.

## **Résumé:**

*Cet article explore les perceptions et les attitudes envers les interprètes en langue des signes au Bénin, mettant en avant leur rôle essentiel dans la promotion de l'inclusion et la facilitation de la communication au sein de la communauté des personnes malentendantes. Malgré une demande croissante de leurs services, les interprètes sont confrontés à de nombreux défis : une reconnaissance sociétale limitée, une formation insuffisante, une rémunération inadéquate et un manque de soutien institutionnel. L'étude adopte une méthodologie qualitative et recueille les points de vue d'éducateurs, de directeurs d'écoles et d'interprètes. Elle révèle que les interprètes sont perçus comme des médiateurs et des acteurs clés de l'inclusion, mais qu'ils exercent souvent dans des conditions précaires et avec une reconnaissance professionnelle minimale. Des barrières culturelles et logistiques entravent davantage leur efficacité, telles que les variations régionales de la langue des signes et les ressources préparatoires insuffisantes. Si des progrès ont été réalisés, comme l'utilisation de la langue des signes dans les médias et lors d'événements publics, des disparités géographiques et des problèmes systémiques persistent, limitant l'accès à l'éducation et aux services essentiels pour les personnes malentendantes, en particulier dans le nord du Bénin. L'article conclut par des recommandations visant à améliorer la profession, notamment la mise en place de programmes de formation complets, l'amélioration des conditions de travail et des campagnes de sensibilisation publiques pour valoriser l'importance de la langue des signes et des interprètes. Ces étapes sont cruciales pour construire une société inclusive où les personnes malentendantes peuvent pleinement participer et s'épanouir.*

**Mots clés :** **Interprètes en langue des signes, inclusion, communauté handicapés auditif, programmes de formation, barrières culturelles.**

## **1. Contexte de l'étude**

Les personnes vivant avec un handicap rencontrent des obstacles sociaux, comportementaux et environnementaux qui limitent leur inclusion et leur accès aux droits fondamentaux (Haualand, 2009). Ces barrières sont davantage liées aux perceptions sociétales qu'à leurs déficiences et compromettent leur éducation, leur emploi et leur participation sociale, les exposant souvent à la pauvreté.

Le handicap, qu'il soit congénital (par exemple : trisomie 21) ou acquis (par exemple : accident ou maladie), est défini comme une limitation compromettant l'intégration sociale (Adade et al., 2022). Cette définition, bien qu'inclusive, est renforcée par des stéréotypes culturels et des croyances traditionnelles qui marginalisent davantage les personnes concernées, notamment les handicapés auditifs.

Au Bénin, la langue des signes sert d'outils pour venir en aides à ces derniers, leurs facilitant la communication et l'accès aux informations. En effet, la langue des signes est un droit fondamental reconnu essentiel pour garantir l'inclusion des sourds par la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) promulguée le 16 Décembre 2006 par l'Assemblée générale des Nations Unies et mise en vigueur le 03 Mai 2008 (Haualand, 2009). Cependant, au Bénin, son adoption et sa reconnaissance restent limitées et le faible nombre

d'interprètes qualifiés aggrave les inégalités, freinant l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services publics pour les handicapés auditifs.

Des initiatives telles que la formation d'interprètes en langue des signes, organisée en 2020 par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et la Fédération des Associations des Personnes Handicapées au Bénin (FAPHB), avait pour but d'améliorer la communication et à renforcer l'accès aux droits pour les handicapés auditifs. Mais ces efforts restent insuffisants face aux besoins considérables dans le domaine. Ceci, est majoritairement dû aux perceptions sociales négatives et d'une méconnaissance de son importance. L'absence de politiques linguistiques claires, au Bénin comme dans d'autres pays africains, limite la reconnaissance de la langue des signes et réduit les opportunités pour les sourds de participer pleinement à la société (Nifaoui, 2020).

Comme le souligne Tagwirei (2021), la langue des signes permet aux sourds "d'écouter avec les yeux" et d'interagir avec leur environnement. Garantir son accès et sa reconnaissance constitue une étape essentielle pour une inclusion sociale et une participation équitable au développement du pays.

## **2. Question de recherche**

L'objectif de cette étude est de fournir des réponses à la question suivante :  
Quels sont les attitudes et perceptions à l'endroit des interprètes en langue de signe ?

## **3. Objectif de l'étude**

L'étude vise à : Examiner les attitudes et perception à l'endroit des interprètes en langue de signe et leurs impacts sur l'intégration des handicapés auditif

## **4. Revue de la littérature**

### **4.1 Revue conceptuelle**

La déficience auditive, l'interprétation en langue des signes en tant qu'interprétation communautaire sont des concepts autour desquels s'articule cette recherche.

#### **4.1.1 La déficience auditive**

La déficience auditive correspond à une diminution partielle ou totale de la capacité à entendre, pouvant affecter une ou plusieurs parties de l'oreille. Elle varie en degré (léger à profond) et en origine (congénitale ou acquise) et influence la communication ainsi que la qualité de vie. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle se caractérise par une réduction auditive supérieure à 25 décibels (dB) dans une ou les deux oreilles. Lindsey J. Leavitt (2003) la décrit comme "l'une des incapacités sensorielles les plus courantes, impactant la communication verbale en réduisant la capacité d'un individu à détecter, comprendre et interpréter efficacement les sons." Ce handicap invisible affecte également les relations sociales et cognitives (Jean-Marc Kremer et al., 2011).

Les causes sont variées : *génétiques, infections prénatales comme la rubéole, traumatismes crâniens, exposition prolongée à des sons élevés ou vieillissement*. Chez les enfants, une perte auditive non diagnostiquée peut entraîner des retards linguistiques et cognitifs. La gestion de cette condition complexe requiert une approche multidisciplinaire. La sensibilisation et l'éducation sont essentielles pour réduire les stigmates et favoriser l'inclusion sociale des personnes malentendantes.

#### **4.1.2 L'interprétation en langue des signes en tant qu'interprétation communautaire**

L'interprétation en langue des signes joue un rôle crucial dans les interactions sociales et culturelles des handicapés auditif. Plus qu'une simple traduction, elle nécessite une compréhension des nuances culturelles, des contextes sociaux et des identités des locuteurs. Elle est perçue comme un acte militant, visant à établir un pont entre les communautés sourdes et entendantes, tout en valorisant la langue des signes comme une langue riche et complexe (Quipourt&Gache, 2003). La langue des signes française (LSF), par exemple, est une langue iconique et spatiale avec des règles grammaticales et syntaxiques propres, reflétant son rôle en tant que vecteur d'identité culturelle (Millet, 2004).

Contrairement aux idées reçues, la LSF possède une richesse lexicale et une stratification complexe qui permettent d'exprimer idées et émotions (Sennikova, 2018). L'interprétation est influencée par des facteurs socioculturels et nécessite une sensibilité particulière aux contextes d'intervention, comme les consultations médicales, les événements publics ou les interactions éducatives (Schmitt, 2018). Elle révèle également la fonction poétique de la langue des signes, capable de véhiculer des émotions au-delà des mots (Blondel, 2000).

En facilitant l'accès à l'information et à la participation sociale, l'interprétation en langue des signes contribue à réduire les inégalités et à promouvoir l'inclusion. Les interprètes sont des acteurs clés dans la défense des droits linguistiques et culturels des sourds, permettant que leur voix soit entendue dans l'espace public (Dubuisson, 2008). Ce travail implique souvent créativité et déverbalisation pour saisir l'essence du message et le retransmettre de manière appropriée (Blondel &Catteau, 2021;Gile, 2003).

La formation des interprètes est essentielle, intégrant des aspects théoriques, pratiques et éthiques pour garantir la qualité de l'interprétation et une compréhension des enjeux identitaires et culturels des locuteurs sourds (Kremer, 2005 ; Poirier, 2013). La reconnaissance des langues des signes comme des langues autonomes et complexes est également cruciale pour valoriser la culture sourde et encourager leur usage dans divers contextes (Poirier, 2013 ;Séro-Guillaume, 2002).

#### **4.2 Revue théorique**

La théorie des représentations sociales, formulée par Serge Moscovici en 1960 permet d'analyser comment les individus et les groupes construisent des connaissances partagées sur des objets, des événements ou des personnes dans leur environnement social. Cette théorie définit les représentations sociales comme « une forme de connaissance socialement élaborée

et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet,2008).

Dans le cadre de cette recherche sur les perceptions des interprètes en langue des signes, la théorie des représentations sociales particulièrement pertinente. Les interprètes en langue des signes sont souvent perçus à travers des stéréotypes et des croyances qui peuvent influencer leur acceptation et leur intégration dans divers contextes sociaux, tels que l'éducation ou le milieu professionnel. Les attitudes envers les interprètes peuvent être influencées par des représentations collectives qui valorisent ou dévalorisent leur rôle, ce qui peut avoir des implications sur leur statut professionnel et leur reconnaissance sociale. Cette approche peut donc nous éclairer sur les stratégies à mettre en œuvre pour améliorer la reconnaissance et l'intégration des interprètes dans divers domaines.

### **4.3 Revue empirique**

#### **4.3.1 Perceptions de l'interprétation en langue des signes au sein de la communauté sourde**

L'interprétation en langue des signes est perçue comme essentielle pour une communication équitable dans la communauté sourde, dépassant la simple traduction des mots pour établir des liens significatifs et faciliter l'accès à l'information. La perception de son efficacité dépend de facteurs tels que les compétences linguistiques, les connaissances culturelles de l'interprète, et sa capacité à établir une relation (Napier, 2011).

Les handicapés auditifs préfèrent des interprètes qui maîtrisent non seulement la langue des signes, mais aussi la culture sourde, incluant une compréhension des expériences et des valeurs propres à cette communauté. Les interprètes efficaces transmettent les nuances de la communication, comme les expressions faciales, le langage corporel, et les gestes contextuels.

Selon Napier et Barker (2004), l'exactitude technique est importante, mais les interprètes doivent également refléter le ton émotionnel et l'intention de l'orateur, surtout dans des situations sensibles. Kurz et Langer (2004) confirment que les handicapés auditifs apprécient les interprètes capables de servir de médiateurs culturels entre les mondes entendant et sourd, en tenant compte des nuances culturelles pour favoriser un dialogue enrichissant.

Cependant, des inquiétudes subsistent concernant les interprètes qui ignorent le contexte culturel ou émotionnel, en se limitant à une traduction littérale. Cela peut entraîner des sentiments d'exclusion pour les handicapés auditifs (Kurz et Langer, 2004). Une formation approfondie sur les dynamiques culturelles et les enjeux sociaux est donc cruciale pour garantir une communication authentique et respectueuse.

#### **4.3.2 Attitudes sociétales et institutionnelles à l'égard de l'interprétation en langue des signes**

L'interprétation en langue des signes (LS) est un domaine complexe qui suscite des attitudes variées au sein de la société et des institutions. La reconnaissance de la langue des signes,

notamment en France, a été marquée par des avancées législatives, mais aussi par des débats sur son statut et son interprétation. La loi du 11 février 2005 a permis une certaine reconnaissance de la langue des signes française, mais elle a également soulevé des questions sur la manière dont la surdité est catégorisée comme un handicap, ce qui peut influencer les perceptions sociétales et institutionnelles à son égard (Schmitt, 2018). Cette reconnaissance est souvent perçue comme une victoire par certains, tandis que d'autres estiment qu'elle ne fait qu'accentuer les stéréotypes associés à la surdité (Schmitt, 2018).

Les attitudes envers l'interprétation en LS sont également façonnées par des facteurs socioculturels et linguistiques. Par exemple, la traduction de la poésie en LS nécessite une compréhension approfondie des enjeux socio-culturels qui entourent cette langue, car elle implique un passage entre des modalités de communication très différentes (Blondel & Catteau, 2021). De plus, la variation et la grammaticalisation dans les langues des signes soulignent la richesse et la diversité de ces langues, qui sont souvent perçues comme inférieures par rapport aux langues vocales (Johnston & Schembri, 2010). Cette perception peut influencer la manière dont les interprètes sont formés et valorisés dans les institutions, ce qui peut à son tour affecter la qualité de l'interprétation fournie (Falbo, 2019).

Les institutions jouent un rôle crucial dans la formation des interprètes en LS et dans la mise en place de politiques linguistiques qui favorisent l'accessibilité. Cependant, il existe des lacunes dans la formation des interprètes, souvent basées sur des expériences personnelles plutôt que sur des référentiels académiques (Cuc et al., 2022). Cela peut conduire à une inégalité dans l'accès aux services d'interprétation, en particulier dans des contextes institutionnels tels que les soins de santé ou l'éducation (Kirouac & Perreault, 2018). En outre, les normes sociolinguistiques qui régissent l'utilisation de la LS dans ces contextes peuvent également influencer les attitudes des professionnels et des usagers envers l'interprétation (García & Perini, 2010).

Enfin, la perception de la langue des signes et de son interprétation est souvent liée à des enjeux identitaires. La reconnaissance de la LS comme une langue à part entière est essentielle pour valoriser l'identité des personnes sourdes et pour promouvoir une vision positive de la surdité dans la société (Poirier, 2013). Les attitudes sociétales et institutionnelles envers l'interprétation en LS doivent donc être comprises dans un cadre plus large qui inclut des considérations sur la diversité linguistique, l'identité culturelle et l'accessibilité (Bedoin, 2013).

## **5. Méthodologie de recherche**

Afin d'obtenir les données nécessaires pour répondre aux questions formulées précédemment, et compte tenu de la nature de nos questions de recherche, nous avons utilisé la méthode qualitative. Les répondants étaient invités à des entretiens pour partager leur point de vue. Nous avons donc utilisé l'entretien comme outil de sondage. La recherche a été menée au Bénin, précisément dans les villes de Cotonou et Porto-Novo en se concentrant spécifiquement sur les interprètes en langue de signes et autres acteurs du domaine.

La méthode d'échantillonnage aléatoire nous a permis d'étudier la population. Cette méthode consiste à sélectionner au hasard des personnes pour former un groupe représentatif de participants à la recherche. Ensuite, nous avons choisi l'échantillonnage raisonné. Cette méthode permet à l'enquêteur de décider d'interroger un segment spécifique de la population cible, sur la base de son propre raisonnement qui lui fait supposer que ce segment est représentatif. En effet, le Bénin ne dispose que d'une école primaire publique et d'un collège pour enfants handicapés auditifs et un nombre très faible d'interprètes de langue de signe. Étant donné cette répartition géographique restreinte nous avons décidé de constituer un échantillon de deux (02) directeurs d'école pour handicapés auditifs, deux (02) enseignants d'école pour handicapés auditifs et trois (03) interprètes, à qui nous avons fait passer des entretiens via appel ou messages WhatsApp.

## 6. Analyse des données et interprétation des résultats

### 6.1 Profil des répondants

Catégories	Années d'expérience	Effectifs
Directeur du centre des sourds (R1)	28	1
Interprètes en langue des signes (R2)		
Enseignant/formateurs en langue des signes (R3)	18	1
Interprètes en langue des signes (R4)	13	1
Directeur du centre des sourds (R5)	15	1
Interprètes en langue des signes (R6)	23	1
Enseignant/formateurs en langue des signes (R7)	29	1
<b>Total</b>	--	7

Les répondants affichent une ancienneté variée, allant de 10 à 29 ans d'expérience, ce qui témoigne d'une expertise consolidée. Par exemple, le directeur du centre des sourds avec ses 28 années d'expérience et l'enseignant de langue des signes ayant 29 ans d'expérience illustrent un engagement profond et durable dans ce secteur au Bénin. De plus, l'implication d'un H. CODA, qui navigue entre les mondes entendants et sourds, enrichit la perspective sur les dynamiques familiales et culturelles liées à la langue des signes.

Pour analyser ces réponses des répondants sur la perception des interprètes, nous avons opté pour une approche méthodique consistant à attribuer aux répondants des indices R1, R2, R3, R4, R5, R6, R7 pour citer leurs propos, cela nous permet de faire ressortir le point de vue de chaque répondant sur les différentes questions soulevées pour mettre en lumière les tendances et les nuances qui caractérisent la perception des répondants.

### 6.2 Les perceptions des handicapés auditifs, les acteurs des médias et du secteur éducatif à l'égard des interprètes de langue des signes

Nous avons catégorisé les éléments de réponses recueillis sur la perception et attitudes à l'égard des interprètes en langue des signes au Bénin comme suit :

### **6.2.1 Facilitateurs et médiateurs**

Le répondant R1 soutient que les interprètes en langue des signes sont principalement perçus comme des facilitateurs et des médiateurs essentiels dans la communication entre les handicapés auditif et entendants. Il estime que leur rôle va au-delà de la simple interprétation des messages. Les interprètes constituent des passerelles qui permettent aux deux mondes (entendant et non-entendant) de se comprendre mutuellement. R3 abonde dans le même sens en affirmant que dans le monde des handicapés auditifs les interprètes occupent une place importante car sans eux les sourds ne pourront rien comprendre des messages véhiculés. La mauvaise compréhension des messages peut empiéter sur l'intégration de ces derniers. Donc les interprètes sont par ricochet facilitateurs de l'intégration et vecteurs d'inclusivité au profit des handicapé auditif.

Selon R1 cette fonction devrait être valorisée, car elle contribue à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap auditif. R5 affirme que « les interprètes en plus d'être perçus comme des facilitateurs de communication, favorisent un comportement convivial entre les entendants et les handicapés auditif ». Leur acceptation par la communauté sourde indique leur efficacité et leur rôle dans la création d'un environnement inclusif. Cette dynamique renforce les liens sociaux et à promouvoir une meilleure compréhension mutuelle.

### **6.2.3 Aide à la communauté des handicapés auditifs et super héros méconnus**

Le répondant R4 soulignent de son côté que les interprètes sont souvent sollicités par les familles de handicapés auditif, ce qui témoigne de leur importance dans la vie quotidienne de ces communautés. Ils sont donc vus comme des aides indispensables, apportant un soutien non seulement dans les interactions sociales, mais aussi dans l'accès à l'information et aux services. Leur présence est donc cruciale pour améliorer la qualité de vie des handicapés auditif et favoriser leur intégration.

Par ailleurs, selon le R2, les interprètes sont également perçus comme des « super héros » qui viennent au secours des handicapés auditif. Cependant, il ajoute que bien que ce métier soit considéré comme noble par le gouvernement et d'autres acteurs, il reste malheureusement peu reconnu au Bénin. Les répondants interprètent R2, R4 et R6 expriment un sentiment de fierté et d'encouragement à l'égard de cette mission, soulignant que la rareté des interprètes compétents rend leur travail d'autant plus précieux. Cette perception fait ressortir un manque de reconnaissance officielle qui pourrait contribuer à la valorisation de leur rôle.

Le répondant R6 et R7 mentionne que les handicapés auditifs expriment une grande joie à l'égard des interprètes, les sollicitant régulièrement pour leurs besoins en communication. Pour R6 cette relation positive met en exergue l'importance du lien entre les interprètes et la communauté sourde, renforçant ainsi la nécessité de leur présence dans divers contextes sociaux et professionnels.

## **6.3 Les impacts des perceptions sur l'évolution du domaine de l'interprétation en langue de signes au Bénin**

### **6.3.1 Évolution dans le secteur de l'interprétation en langue de signe au Bénin**

#### **6.3.1.1 Stade actuel de la profession**

Selon les interprètes R2 et R4 la langue des signes a connu une évolution parce que plusieurs sont de plus en plus intéressés à l'apprentissage de la langue des signes. En outre, R4 affirme que le gouvernement prend actuellement les dispositions nécessaires pour plus d'inclusivité en mettant en place un système éducatif qui rassemble les enfants entendants et les handicapés auditifs dans les mêmes écoles. Cependant, R1 et R7 estiment que l'interprétation en langue des signes est encore à un stade embryonnaire au Bénin, avec un nombre très restreint d'interprètes disponibles. Par exemple, R1 déplore le fait que chaque semaine ce n'est que quelques minutes qui sont réservées aux utilisateurs de la langue de signe et qu'une seule chaîne diffuse les journaux interprétés en langue de signe ce qui est insuffisant. Cette situation met en évidence un besoin urgent de développement du domaine qu'à travers de la formation des interprètes dans le domaine.

#### **6.3.1.2 Progrès dans le domaine**

Comme relevé plus haut l'évolution de la langue des signes au Bénin témoigne d'un intérêt croissant pour son apprentissage, tant au sein de la population que des institutions selon R4. R2 affirme qu'en comparaison avec d'autres pays de la région francophone d'Afrique, le Bénin semble avoir fait des progrès notables dans le domaine de l'interprétation en langue des signes. Dans la même perspective, R4 soutient encore que le gouvernement a entrepris des initiatives significatives visant à favoriser l'inclusivité, notamment par la mise en place d'un système éducatif intégrant les enfants entendants et ceux présentant des handicaps auditifs. La Fédération Mondiale des Sourds a même reconnu ces avancées, soulignant ainsi une dynamique positive dans le domaine au sein du pays selon R4.

Malgré ces progrès, il convient de nuancer cette vision optimiste en soulignant l'absence d'une réelle évolution dans certains secteurs. Les témoignages évoquent des intérêts égoïstes qui entravent le développement de l'interprétation en langue des signes. À titre illustratif, R7 relève un manque de coopération entre les donneurs d'ouvrage posant un problème d'uniformisation des signes utilisés sur l'étendue du territoire. Il souligne aussi l'absence d'association digne du nom. Ce que R6 corrobore en affirmant que l'association présente ne sont que des « supposées d'associations » formées par un groupuscule de personnes qui ne respecte pas les règles et normes d'une association. R3 aussi affirme « les interprètes en langue de signes ne sont pas autant considérés comme les journalistes par exemple. Ce qui ne devrait pas être car le travail qu'ils abattent est énorme ». Ces problèmes sont sans doute quelques-uns des facteurs qui minent le développement du secteur.

Ainsi, la reconnaissance ne doit donc pas occulter ces défis persistants. Cette concentration géographique limite considérablement l'accès à l'éducation pour un grand nombre d'enfants ayant des besoins spécifiques, notamment ceux résidant dans d'autres régions.

### **6.3.1.3 Rémunération et traitement salarial des interprètes comme cause de manque de progrès**

Les témoignages recueillis révèlent une réalité préoccupante concernant le traitement salarial des interprètes en langue des signes, particulièrement dans le cadre d'évènement sur le plan national. Nous en avons fait un point à part entière vue l'importance de la question salariale dans le domaine. La rémunération est souvent jugée dérisoire, voire inférieure au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG). Par exemple, l'interprète R4 affirme ne pas recevoir de salaire régulier, lors des travaux d'assistance de handicapés auditif dans les écoles et comme les propos de R2 que la plupart des services d'interprétation sont fait volontairement. R3 dit « le travail est rémunéré, mais de façon dérisoire. Moi qui vous parle je ne suis même pas au SMIG. On le fait par amour de cette couche et le tout puissant nous bénit en retour de diverses manières ». Cette situation illustre une précarité salariale qui pousse certains interprètes à exercer leur activité par passion et dévouement, plutôt que par nécessité financière. Donc, malgré l'importance cruciale de leur rôle dans l'intégration des handicapés auditif, leur travail est souvent perçu comme secondaire et peu valorisé sur le plan économique.

Cette situation appelle à une réflexion approfondie sur les conditions de travail et la nécessité d'une valorisation adéquate de ce métier essentiel.

## **6.4 Difficultés rencontrées sur le terrain et défis du secteur de l'interprétation en langue de signe**

### **6.4.1 Difficultés rencontrées par les interprètes en langue des signes**

Les interprètes en langue des signes se heurtent à de nombreux obstacles dans l'exercice de leur profession. Parmi ces difficultés figurent :

#### **6.4.1.1 Le manque de visibilité**

Le manque de visibilité est particulièrement préoccupant selon R2. Il affirme que dans certaines situations, l'interprète peut se retrouver mal placé, rendant ainsi la communication avec la personne sourde laborieuse. Donc, ce problème de positionnement physique peut entraver la fluidité des échanges et nuire à la compréhension mutuelle.

#### **6.4.1.2 Préparation et complexité du langage**

Pour R1 et R2 la préparation insuffisante dont peuvent souffrir les interprètes. Il dit que dans la plupart des cas, les interprètes ne disposent pas des informations nécessaires sur le sujet à traiter, ce qui compromet la qualité de l'interprétation. De plus, R2 affirme que « certaines situations peuvent impliquer un langage très technique ou complexe, ce qui peut rendre la tâche de l'interprète plus difficile ». Donc, la complexité du langage utilisé dans certaines situations, notamment lorsqu'il s'agit de jargon technique, représente un défi supplémentaire pour les interprètes, qui doivent alors faire preuve d'une grande agilité mentale pour transmettre le sens des propos échangés.

### **6.4.1.3 Conditions de travail et respect professionnel**

Les conditions de travail constituent également un facteur limitant, car l'interprétation en langue des signes exige une concentration et un effort physique considérables, surtout lors de longues séances. Par exemple, R2 affirme que « l'interprétation en langue des signes peut être physiquement et mentalement éprouvante, surtout lors de longues sessions d'interprétation ». Il fait par aussi d'un manque de respect de la part de certaines personnes entendant envers le rôle des interprètes. Cette situation montre le besoin d'une sensibilisation sur la valeur ajoutée que ces professionnels apportent à la communication.

### **6.4.1.4 Barrières culturelles**

Les barrières culturelles représentent un autre aspect à ne pas négliger selon R2. Il affirme que les différences culturelles entre l'interprète et la personne sourde peuvent compliquer davantage les échanges,

### **6.4.1.5 Absence de réseau des interprètes**

R3 soulève comme défis le manque de coopération entre les interprètes. Le même problème est soulevé par R7. Il souligne que ce problème let l'harmonisation des langues de signe et une adoption éventuelle d'une langue des signes du Bénin

## **6.4.2 Défis au niveau national**

### **6.4.2.1 Manque de reconnaissance et de ressources**

La question de la reconnaissance des interprètes en langue des signes au Bénin demeure cruciale. R4 affirme que les interprètes ne sont pas reconnus et ne sont pas pris en compte lors des réunions. R6 abonde dans le même sens disant ne sont pas reconnu sur le territoire national.

### **6.4.2.2 Normes déontologiques et ressources linguistiques**

Il est également préoccupant que les prérequis pour exercer l'interprétation ne soient pas respectés au Bénin. Les règles déontologiques essentielles sont souvent négligées, ce qui nuit à la crédibilité et à l'efficacité des interprètes (R6). R1 appuie en mentionnant le manque de centre d'information et manque de documentation propre au domaine dans le pays.

### **6.4.2.3 Disparités et désaccords**

Enfin, il convient d'évoquer les désaccords entre les acteurs du secteur, qui entravent le développement d'une véritable synergie au sein de la communauté des interprètes. R6 et R7 soulignent à grand trait ce problème et explique son impact négatif sur la communauté des handicapés auditif.

Outre les défis précités, le mauvais traitement salarial et l'absence d'institution aggravent cette situation, tout comme le manque d'intégration des programmes pour handicapés auditif dans les médias, la pénurie d'interprètes et le manque de matériel adéquat pour préparer les

conférences ; sont des défis cités par les répondants qui nécessitent des actions concertées pour améliorer les conditions de travail et favoriser un environnement propice à l'interprétation en langue des signes.

Par ailleurs, ces défis auxquels sont confrontés les interprètes en langue des signes ont un impact significatif sur l'intégration des handicapés auditifs au sein de la société. R2 dit «, les interprètes jouent un rôle crucial dans la communication entre les personnes sourdes et entendantes, que ce soit dans des contextes professionnels, éducatifs, médicaux ou sociaux. Si les interprètes en langue des signes rencontrent des difficultés sur le terrain, cela peut entraîner des obstacles à la communication, des malentendus, voire une mauvaise interprétation des informations échangées ». En effet, ces professionnels constituent un maillon essentiel dans le processus de communication entre les individus sourds et entendants dans les sphères professionnelles, éducatives, médicales ou sociales. Lorsqu'ils se heurtent à des difficultés, qu'il s'agisse de problèmes techniques, de manque de formation ou d'une disponibilité insuffisante, les interprètes peuvent involontairement générer des obstacles à la compréhension mutuelle et à l'intégration. Ces malentendus et erreurs d'interprétation compromettent non seulement la qualité des échanges, mais entravent également l'accès des handicapés auditif à des informations cruciales ainsi qu'à des services et opportunités qui leur sont nécessaires pour évoluer dans la société.

Par ailleurs, il est impératif de souligner que l'efficacité des interprètes en langue des signes repose sur leur professionnalisme et leur préparation adéquate. R3 abonde dans le même sens en disant «il faut même des formations par des formateurs bien outillés dans ce secteur. Il faut que l'interprétation soit adaptée au monde sourd je le répète, et non du français signé ». Une formation insuffisante ou inappropriée peut limiter leur capacité à appréhender les enjeux culturels et sociaux spécifiques à la communauté sourde, rendant ainsi leur intervention moins pertinente. Cette situation peut engendrer un sentiment d'exclusion chez les handicapés auditif, qui se retrouvent alors face à des barrières invisibles entravant leur participation active à la vie sociale et culturelle. Il est donc crucial de reconnaître et de valoriser le rôle indispensable de ces interprètes, en leur fournissant les ressources, le soutien et la formation nécessaires pour assurer une communication fluide et respectueuse, gage d'une intégration réussie des handicapés auditif dans notre société contemporaine.

## **6.5 Solutions formulées pour l'amélioration de l'interprétation en langue de signe au Benin**

### **6.5.1 La nécessité de Professionnalisation**

La profession d'interprète en langue des signes, bien que déjà significative, nécessite une démarche de professionnalisation pour en rehausser la valeur ajoutée (R2). Ce processus est fondamental pour engendrer des avancées notables dans ce secteur. R2 et R1 explique que la professionnalisation permettrait d'établir des normes rigoureuses pour garantir une qualité de service supérieure et une reconnaissance du rôle des interprètes au sein de la société.

R6 pense que le professionnalisme constitue un pilier essentiel dans l'exercice de la fonction d'interprète en langue des signes. Il est impératif que les interprètes adhèrent à un code de

déontologie strict, veillant à la confidentialité des informations échangées et à l'impartialité dans leurs interventions. Ainsi, ce respect des principes éthiques est crucial pour instaurer un climat de confiance entre les interlocuteurs, favorisant ainsi une communication fluide et respectueuse. Il faut aussi reconnaître que le professionnalisme nécessite une formation continue pour un perfectionnement de compétences (R7). Ainsi les interprètes pourront donc adapter leur pratique aux exigences variées des contextes d'interprétation.

### **6.5.2 Adaptabilité et Respect des Engagements**

Un interprète professionnel doit faire preuve d'une grande adaptabilité face à des situations diverses et souvent complexes. Cette capacité à naviguer dans des environnements variés est essentielle pour répondre aux besoins spécifiques des handicapés auditif et entendants. De plus, le respect des horaires et des engagements pris est fondamental pour maintenir la crédibilité et la fiabilité du service fourni. L'interprète doit également démontrer un profond respect envers les interlocuteurs, qu'ils soient sourds ou entendants, afin de garantir une interaction harmonieuse.

### **6.5.3 Connaissance de Ses Propres Limites**

La prise de conscience de ses propres limites constitue un autre aspect crucial du professionnalisme. Un interprète avisé doit être capable de reconnaître les moments où il est nécessaire de solliciter de l'aide ou de se retirer d'une situation pour préserver la qualité du service offert. Cette humilité professionnelle n'est pas seulement un gage de maturité, mais également un respect envers les attentes et les besoins des personnes impliquées dans le processus d'interprétation.

### **6.5.4 Formation et Adaptation à la Culture Sourde**

R3 trouve idéal que des formations destinées aux interprètes soient dispensées par des formateurs expérimentés issus de pays où la pratique de l'interprétation en langue des signes est déjà bien établie. Son objectif est d'assurer que l'interprétation soit véritablement adaptée aux spécificités culturelles de la communauté sourde, plutôt que de se limiter à une simple transcription du français signé. En ce sens, R6 pense qu'il est essentiel que les programmes de formation intègrent des éléments qui favorisent une compréhension approfondie des réalités vécues par les handicapés auditifs, afin de garantir un service d'interprétation pertinent et efficace.

### **6.5.5 Sensibilisation et Formation**

R1 juge impératif de promouvoir des campagnes de sensibilisation visant à renforcer l'inclusivité des personnes vivant avec un handicap auditif. Une telle initiative doit s'adresser non seulement au grand public, mais également aux gouvernements, aux centres éducatifs, aux associations et aux acteurs des médias. En effet, la sensibilisation à l'importance de l'interprétation en langue des signes constitue un préalable essentiel pour favoriser une véritable intégration des handicapés auditif dans la société. De plus, il est crucial d'organiser des formations ciblées afin de former un plus grand nombre d'interprètes compétents, capables de répondre aux besoins variés de cette communauté.

### **6.5.6 Financement et Soutien Institutionnel**

Pour garantir l'efficacité des services d'interprétation, R2 suggère que les gouvernements doivent impérativement allouer des fonds spécifiques en faveur de la formation des interprètes en langue des signes. R1 propose un investissement significatif dans le domaine. Ce soutien financier est indispensable pour assurer l'accès à ces services pour les handicapés auditif, leur permettant ainsi de bénéficier d'une communication fluide dans différents contextes. En outre, la mise en place d'un système de financement durable pourrait encourager davantage d'initiatives locales visant à promouvoir l'interprétation en langue des signes.

### **6.5.7 Collaboration entre Acteurs**

Il est également essentiel d'encourager la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans le domaine de l'interprétation en langue des signes. Pour ce faire, R2 propose que les centres éducatifs, les associations et les médias unissent leurs forces pour promouvoir l'accessibilité des services d'interprétation. R3 fait appel à une cessation des jalousie et coup bas. Une synergie permettrait non seulement de sensibiliser le grand public, mais aussi de créer un réseau solide d'intervenants engagés dans la cause de l'inclusion des handicapés auditif.

### **6.5.8 Innovations Technologiques**

Les avancées technologiques représentent une opportunité majeure pour améliorer l'efficacité des services d'interprétation en langue des signes. R2 suggère l'exploration et l'investissement dans ces innovations, qui peuvent faciliter la communication entre handicapés auditif et entendants. L'intégration de technologies adaptées pourrait transformer le paysage de l'interprétation, rendant ces services plus accessibles et efficaces.

### **6.5.9 Promotion de la Diversité Linguistique**

La reconnaissance et la promotion de la diversité linguistique sont essentielles dans le domaine de l'interprétation en langue des signes. R2 trouve qu'il serait crucial d'encourager la formation d'interprètes spécialisés dans différentes langues des signes, en fonction des besoins spécifiques de la communauté sourde. Cette approche permettra non seulement d'enrichir le répertoire linguistique, mais aussi de garantir que chaque individu puisse communiquer dans sa langue maternelle.

### **6.5.10 Régulation et Uniformisation**

Pour garantir la qualité des services d'interprétation, R1 suggère d'organiser un atelier national visant à établir un système de régulation du secteur. Par ailleurs, l'uniformisation des signes au Bénin devrait être envisagée afin de faciliter la communication entre les différentes communautés sourdes. Il ajoute que cette démarche inclut également la création d'un dictionnaire en langue des signes et l'édition de documents traduits pour les écoles primaires et secondaires.

### 6.5.11 Inclusion dans le Système Éducatif

R5 propose d'intégrer des interprètes dans les écoles mixtes pour accompagner les élèves sourds dans leur parcours éducatif. De plus, il suggère qu'il conviendrait de saucissonner le programme d'études pour les étudiants en situation de handicap auditif, afin de faciliter leur apprentissage. La reconnaissance officielle de la langue des signes sur l'ensemble du territoire national est une condition sine qua non pour garantir l'égalité des chances.

### 6.5.12 Engagement Gouvernemental

Enfin, le gouvernement doit prendre des mesures proactives pour mettre en place des centres de formation destinés aux interprètes en langue des signes selon R6. En investissant dans ce domaine, il sera possible de sensibiliser davantage le public et de promouvoir l'inclusion au sein de la société. Un engagement fort à tous les niveaux est essentiel pour transformer ces recommandations en actions concrètes et durables.

### 6.5.13 Ouverture à l'innovation

L'acceptation limitée de nouveaux signes par les adultes sourds au Bénin illustre une résistance au changement qui freine l'évolution de la langue des signes dans le pays selon R7. Il dit « Bien que chaque nation doive développer sa propre langue des signes, en raison de ses spécificités culturelles, il est essentiel d'être ouvert aux innovations provenant d'autres pays, comme les États-Unis, qui sont des pionniers dans ce domaine ». Cette ouverture permettrait aux jeunes apprenants de se familiariser avec les évolutions linguistiques et de mieux s'intégrer lors de colloques ou conférences internationales. En intégrant des éléments nouveaux et pertinents, la communauté sourde au Bénin pourrait ainsi enrichir sa langue et améliorer la communication avec le monde extérieur, favorisant ainsi une meilleure inclusion sociale et professionnelle.

Pour conclure, à travers les témoignages recueillis, il apparaît que les interprètes jouent un rôle essentiel dans la communication entre les personnes sourdes et entendantes. Ils sont perçus non seulement comme des facilitateurs, mais aussi comme des vecteurs d'inclusion sociale et des piliers de l'intégration. Toutefois, ce rôle crucial reste encore largement sous-évalué, tant sur le plan économique qu'institutionnel.

Les analyses montrent que le secteur de l'interprétation en langue des signes évolue, mais à un rythme insuffisant pour répondre aux besoins de la communauté sourde. Les avancées, telles que l'intégration des enfants sourds et entendants dans les mêmes établissements scolaires et la reconnaissance progressive par les autorités, témoignent d'une dynamique positive. Cependant, elles sont ternies par des obstacles persistants : la précarité salariale des interprètes, le manque de formation spécialisée, les barrières culturelles, ainsi que l'absence de structures solides pour encadrer et promouvoir cette profession. De plus, la rareté des ressources linguistiques et pédagogiques constitue un frein majeur à l'évolution de la profession, limitant les opportunités d'apprentissage et de perfectionnement pour les interprètes.

L'engagement du gouvernement, soutenu par une collaboration étroite entre les associations, les institutions éducatives et les médias, est donc essentiel pour instaurer un environnement inclusif et équitable.

## Bibliographie

- Adade, E., et al. (2022). Factors influencing sign language interpretation service in Ghana: The interpreters' perspective. *Journal of Interpretation*, 30(1), Article 1.
- Bedoin, D. (2013). Enjeux identitaires de l'apprentissage d'une langue étrangère par des élèves sourds : variations du rapport à soi et aux autres. *Revue Des Sciences De L'Éducation*, 38(1), 47-69.
- Blondel, A., & Catteau, F. (2021). Poésie et langue des signes. Traduire sans trahir. *Biens Symboliques / Symbolic Goods*.
- Blondel, M. (2000). La fonction poétique dans les langues des signes. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 29, 9-28.
- Cuc, P., Van, D., Thuy, Q., & Thu, H. (2022). Vers un enseignement par compétences de l'interprétation consécutive dans les universités au vietnam. *Hikma*, 21(2), 347-380.
- Dubuisson, C. (2008). *Signer ou le sort d'une culture*. Nouvelles Pratiques Sociales.
- Falbo, C. (2019). La collecte de corpus d'interprétation : un défi permanent. *Meta Journal Des Traducteurs*, 63(3), 649-664.
- García, B. and Perini, M. (2010). Normes en jeu et jeu des normes dans les deux langues en présence chez les sourds locuteurs de la langue des signes française. *Langage Et Société*, n° 131(1), 75-93.
- Gile, D. (2003). Justifying the deverbalization approach in the interpreting and translation classroom. *FORUM*
- Haualand, H. (2009). Sign language interpreting: A human rights issue. *International Journal of Interpreter Education*, 1, Conference of Interpreter Trainers. World Federation of the Deaf.
- Jodelet, D. (2008). Le mouvement de retour vers le sujet et l'approche des représentations sociales. *Identité et subjectivité, Connexions*(89).
- Johnston, T. and Schembri, A. (2010). Variation, lexicalization and grammaticalization in signed languages. *Langage Et Société*, n° 131(1), 19-35.
- Kirouac, L. and Perreault, I. (2018). Do you speak english? traitement sociopolitique de l'accessibilité aux services en santé mentale pour les anglophones du québec. *Minorités Linguistiques Et Société*, (9), 36-54.

Kremer, J.-M., et al. (2011). Chapitre II. Les pratiques principales des orthophonistes. In *Presses Universitaires de France* (pp. 39-85).

Kurz, K. B., & Langer, E. (2004). Student perspectives on educational interpreting: Twenty deaf and hard of hearing students offer insights and suggestions. In *Educational interpreting: How it can succeed* (pp. 9-47).

Lamy-Joswiak, A. (2019). Représentations de l'enseignant natif chez les apprenants slovènes au niveau secondaire. *Journal for Foreign Languages*, 11(1), 229-250.

Millet, A. (2004). La langue des signes française (LSF) : une langue iconique et spatiale méconnue. *Les Cahiers de l'APLIUT*.

Moscovici, S. (1961). La représentation sociale de la psychanalyse. *Bulletin de psychologie*, 14(194), 807-810.

Napier, J. (2011). Signed language interpreting. In K. Malmkjær & K. Windle (Eds.), *The Oxford Handbook of Translation Studies* (pp. 357-376). Oxford University Press.

Napier, J., & Baker, R. (2004). Accessing university education: Perceptions, preferences, and expectations for interpreting by deaf students. *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, 9(2), 228-238.

Nifaoui, A. (2020). Les théories d'apprentissage et méthodes d'enseignement des langues étrangères : revue de littérature. *The Journal of Quality in Education (JoQiE)*, 10(16).

Poirier, D. (2013). « j'ai senti que c'était mon monde ». *Anthropologie Et Sociétés*, 36(3), 171-188.

Quipourt, S., & Gache, R. (2003). Interpréter en langue des signes : un acte militant ? *Langue française*, 137, 105-113.

Schmitt, P. (2018). Une langue en situation de handicap. *Emulations - Revue De Sciences Sociales*, (8), 57-70.

Sennikova, Y., et al. (2018). Statut et rôle des composants sublexicaux dans la structuration du lexique en langue des signes française (LSF). *Lexique*.

Sero-Guillaume, P. (2002). L'interprétation en langue des signes : Transcodage ou adaptation ? In *Identité, altérité, équivalence ? La traduction comme relation, en hommage à Marianne Lederer* (pp. 221-237). Lettres modernes Minard.

Tagwirei, K. (2021). Speaking in signs: Communicating the gospel with deaf people in Zimbabwe. *Verbum et Ecclesia*, 42(1), a2322.

Zami, A. D. C. (2021). L'interprétation en langues des signes au Togo : État des lieux et perspectives.